

# COMMUNE DE FOURNEVILLE

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 Décembre 2006

**L'an deux mil six, le 8 Décembre à 20h45**, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Etaient présents : Mrs. GILLES et ROUSSEAU Maires adjoints,  
Mrs FOSSEY, GRASSELLI, HOYER, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. BERLY, pouvoir à Mr GILLES, Mr FLAMBARD

Absentes : C. COLLARD, F. CROS-GIMBERT

**Monsieur Jean Luc FOSSEY est élu Secrétaire de séance.**

### APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 3 Novembre 2006

Lecture faite par Monsieur FOSSEY, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### TRAVAUX EN COURS :

Monsieur GILLES informe le conseil de l'évolution du chantier du parvis de l'église.  
Il présente par ailleurs différentes propositions de lames de déneigement. Après échanges de vues, le Conseil décide de retenir le matériel de marque DESVOYES d'un montant TTC de 3.500 Euros.

### FIXATION D'UNE INDEMNITE DE STAGE :

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre d'un stage en entreprise notre commune a accueilli un stagiaire ingénieur informatique qui a réalisé le site internet de la commune.

**Après échanges de vues et information sur le montant des indemnités versées en pareil cas par la Ville de Honfleur et par la Communauté de Communes, le Conseil décide d'attribuer une indemnité de 1.000 Euros.**

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

### BUDGET 2006 : modifications budgétaires :

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de prévoir quelques modifications pour permettre le règlement des dernières dépenses de personnel de l'année 2006.

Il propose les modifications suivantes qui sont acceptées à l'unanimité

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| - poste 6416 (+ 3.500 Euros)           | - nouveau crédit 6.000 Euros  |
| - poste 6451 (+ 1.500 Euros)           | - nouveau crédit 13.000 Euros |
| - poste 64 (+ 1.000 Euros)             | - nouveau crédit 1.000 Euros  |
| - poste 7471 (+ 5.000 Euros)           | - nouveau crédit 6.500 Euros  |
| - chap 0.11 poste 60632 (-1.000 Euros) | - nouveau crédit 50.573 Euros |

### **ESQUISSE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2007 :**

Après échanges de vues, les projets suivants seront étudiés dans le cadre de la préparation du budget 2007 :

- Chemin de l'Eglise
- Pignons de la mairie
- Porche de l'église
- Acquisition d'une saleuse
- Remplacement d'un poste informatique et mise en réseau des postes de la mairie
- Chemin des hunières (partie mitoyenne Gonnevillle)

Par ailleurs, le budget pourrait comporter la préparation des travaux intérieurs de l'église (désignation d'un architecte) et l'étude pour permettre un balayage mécanique des voies du centre du village.

### **EXAMEN D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE :**

Monsieur ROUSSEAU, maire adjoint chargé de l'urbanisme présente au Conseil la demande de permis de construire présentée pour la parcelle située chemin des Hélains et cadastrée ZB 111.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Considérant :

- la proximité de l'église du XI ème siècle, du manoir des hélains et de différentes constructions d'architecture classique ;
- la présence d'un sentier de randonnée intercommunal très prisé a proximité immédiate de la parcelle ;
- le règlement du POS et notamment l'article NB 11 qui prévoit que les toitures des constructions à usage d'habitation devront avoir au moins deux pentes d'un minimum de 40° et que les matériaux de couverture sont obligatoirement la tuile plate, l'ardoise naturelle ou le chaume.
- Qu'une partie significative de la construction est composée d'une terrasse et que par ailleurs, l'ossature végétalisée ne répond pas aux dispositions ci-dessus.
- que cette maison expérimentale et originale serait mieux adaptée soit dans un site très bâti ou au contraire en pleine nature sans autres constructions à proximité ;

**décide pour ses motifs de donner un avis défavorable à cette demande.**

## **EXAMEN DE DEUX DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME DANS LE MONT CHERON :**

### **- Parcelle ZD 14**

**Le conseil émet un avis favorable à cette demande et fixe une participation au titre des voies et réseaux correspondant à l'extension du réseau électrique pour un montant de 14.965,05 Euros et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prise en charge avec le propriétaire.**

### **- Parcelle ZE 29**

**Le conseil considérant le montant important des travaux nécessaire à la viabilisation de ces parcelles suggère qu'un autre découpage de la parcelle soit proposé avec un accès direct sur la voie départementale permettant ainsi d'éviter les extensions de réseaux.**

Dans le cadre des études pouvant conduire à la viabilisation de ces parcelles, il y a lieu de signer avec la Communauté de Communes une convention de Maîtrise d'ouvrage dont la rémunération est fixée à 5% des travaux.

**Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention.**

## **QUESTIONS DIVERSES :**

RD 119 et Abribus du carrefour Destin :

Monsieur le Maire et Mr GILLES Adjoint ont participé à une réunion au Conseil Général sur ce sujet :

L'aménagement d'un abri bus conforme à nos demandes est prévu en début d'année 2007 et l'aménagement du CD 119 sera réalisé en plusieurs tranches dont la première (clos joli – carrefour destin en 2008.

Monsieur le Maire informe le conseil de l'arrivée des comprimés d'iode. Un échange de vue à lieu sur une organisation efficace pour distribuer ces comprimés à la population en cas de crise.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 0 h

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Jean-Luc FOSSEY

LE MAIRE  
Jean-Marie DELAMARE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

-